

 <https://www.lemonde.fr/societe/article/2024/03/20/resultats-au-brevet-ces-colleges-qui-lutt...>

 Sylvie Lecherbonnier, Manon Romain

 12 min read

# Résultats au brevet : ces collèges qui luttent contre la concentration des difficultés sociales et scolaires

- [Société](#)
- [Éducation](#)

Le ministère de l'éducation nationale publie, mercredi, les indices de valeur ajoutée des établissements, qui montrent que de nombreux collèges défavorisés font progresser leurs élèves. Mais les résultats bruts montrent aussi tout le poids de la ségrégation scolaire.

Article réservé aux abonnés

La mise en place de groupes en français et en mathématiques au collège pour « *élever le niveau des élèves* », selon le gouvernement, monopolise le débat éducatif depuis plusieurs semaines. La publication par le ministère de l'éducation nationale, mercredi 20 mars, des indices de valeur ajoutée des collèges et d'une batterie d'indicateurs associés (pourcentage de réussite au brevet, notes aux épreuves écrites) éclaire d'une autre manière l'épineuse question des résultats scolaires des élèves. Le poids du déterminisme social, la concentration des difficultés dans les établissements les plus défavorisés, sautent une nouvelle fois aux yeux, quelle que soit la qualité des enseignements dispensés.

Les calculs réalisés par *Le Monde* à partir de la base de données du ministère sont éloquents : le taux médian de réussite au brevet s'élève à 99 % dans les établissements privés sous contrat, à 91 % dans les établissements publics hors éducation prioritaire, à 84 % en réseau d'éducation prioritaire (REP) et à 81 % en réseau d'éducation prioritaire renforcée (REP+).

La note médiane aux épreuves écrites du brevet (qui compte pour la moitié de la note finale, l'autre moitié dépendant du contrôle continu) suit la même trajectoire. Il y a près de 4 points sur 20 de différence entre les résultats des établissements privés sous contrat (12,8) et celle des REP + (8,9). Les collégiens issus d'établissement public hors éducation prioritaire obtiennent une note médiane de 11,4 et ceux de REP de 9,8.

## 21 % des collégiens en REP et REP +

Si on regarde l'indicateur de position sociale (IPS) des différentes catégories de collèges, l'image se précise. Cet outil statistique qui permet de mesurer le profil social d'un établissement scolaire s'étale de 60 à 160. Or, les collèges REP + possèdent un IPS médian de 74, les REP de 85, les collèges publics hors éducation prioritaire de 103 et les établissements privés sous contrat de 116.

Même si la carte de l'éducation prioritaire n'a pas été modifiée depuis dix ans et peut ne plus correspondre aux évolutions sociologiques par endroits, les collèges REP + et dans une moindre mesure les collèges REP, qui scolarisent respectivement 7 % et 14 % des collégiens en France, concentrent ainsi une difficulté sociale qui rejaille fortement sur le niveau des élèves.

[Cours en ligne, cours du soir, ateliers : développez vos compétences](#)

### Découvrir

Par-delà les statistiques, les équipes éducatives éprouvent au quotidien ce « *combat* » à mener. « *Quand l'environnement est trop dégradé, nous n'arrivons pas à remplir l'ensemble de nos missions éducatives. En éducation prioritaire, on se donne des priorités, si je puis dire, pour essayer au mieux de sortir nos élèves de l'assignation des quartiers. Absentéisme, situations familiales complexes et parfois violences... On gère en permanence les urgences* », remarque Valérie Quéric, secrétaire nationale du SNPDEN-UNSA et principale d'un collège en éducation prioritaire à Rennes.

Myriam Holmes, principale d'un collège REP + à Villeneuve-Saint-Georges (Val-de-Marne), fait aussi face à des dilemmes tous les jours. Sur près de 500 élèves, un tiers sont boursiers – ce chiffre pourrait être plus élevé, toutes les familles ne faisant pas les démarches pour obtenir cette allocation. Depuis son arrivée en septembre 2023, elle

mobilise les 15 000 euros du fonds social du collège pour acheter des fournitures scolaires, aider au paiement de cartes de transport ou de la cantine... « *On sait qu'il s'agit parfois du seul repas de la journée pour nos élèves* », insiste la principale de ce collège.

## « J'adapte et j'adapte encore »

Autre complication : la précarité sociale a déjà joué sur les parcours scolaires en amont de l'entrée au collège et les élèves peuvent arriver en 6<sup>e</sup> avec des lacunes déjà conséquentes. La moitié des collégiens de REP + possèdent ainsi un niveau faible en français, selon les dernières évaluations nationales de 6<sup>e</sup>, contre 25 % pour les élèves scolarisés dans le public hors éducation prioritaire. Ils sont 60 % en mathématiques, 30 % hors éducation prioritaire.

Quatre ans plus tard, seuls 15 % des collèges REP + obtiennent une note au brevet supérieure à 10, selon les calculs du *Monde*, là où plus de 80 % des établissements parviennent à ce résultat hors éducation prioritaire. Alors, les enseignants s'adaptent en permanence.

Sabah Mozziconacci, professeur de lettres classiques dans un collège REP + de Venissieux (métropole de Lyon) et dans un établissement REP à Lyon, le reconnaît. « *J'adapte et j'adapte encore mes adaptations. On fait face à un public tellement démunie que cela devient ubuesque. Malgré toute la bonne volonté du monde, un prof n'est pas un super-héros. Finir le programme s'avère illusoire* », assure l'enseignante qui « *ne compte pas ses heures* » pour trouver les bonnes méthodes pédagogiques pour faire progresser ses élèves.

## Des enseignants souvent plus engagés qu'ailleurs

L'étude des « valeurs ajoutées » des collèges permet cependant de tempérer ce noir constat. Si aucun établissement en éducation prioritaire ne fait partie des 500 meilleurs collèges sur les notes obtenues à l'écrit, ils sont près de 16 % à intégrer cette liste quand on prend le critère de la valeur ajoutée. Ce dernier calcule le mérite de chaque établissement, en pondérant principalement les résultats bruts par le niveau social des élèves. Globalement, plus de 70 % des collèges REP + apportent une plus-value pour la réussite au brevet, selon les critères établis par le ministère de l'éducation nationale. Un

établissement sur cinq permet même d'avoir un taux de réussite médian supérieur de 10 points à celui attendu.

Les enseignants de ces établissements, souvent plus engagés qu'ailleurs, se démènent pour faire progresser leurs collégiens. Malgré la précarité qui touche ses élèves, Myriam Holmes ne veut pas baisser les bras. Son collège de Villeneuve-Saint-Georges affiche une valeur ajoutée de plus de 10 points sur le taux de réussite au brevet et une valeur ajoutée de 2,3 points sur 20 sur la note aux écrits. « *Ce n'est pas parce que les élèves sont en REP + qu'ils doivent avoir une éducation au rabais* », assène-t-elle.

L'établissement démultiplie les actions entre ateliers de fluence en lecture, cours en groupes restreints en français ou en mathématiques, intervention de deux professeurs dans le même cours quand c'est possible. Elle met surtout en avant une équipe éducative particulièrement stable. « *Les enseignants sont là depuis huit ans en moyenne* », souligne-t-elle, alors que les professeurs en éducation prioritaire sont souvent plus jeunes et moins expérimentés qu'ailleurs.

Dans la métropole de Lyon, Yann Durozad, principal du collège Marcel-Pagnol d'Oullins-Pierre-Bénite, commence à voir son établissement changer sous l'effet d'une mixité naissante. Ce collège REP + de 350 élèves en accueille 70 de plus qu'il y a six ans et a gagné 10 points d'IPS pour arriver au score de 80, du fait, entre autres, de la gentrification de la ville. Le taux de réussite au brevet s'en ressent : il atteint désormais 89 %, il était à 64 % en 2019. Le chef d'établissement se réjouit d'accueillir une classe à horaire aménagé musique à la rentrée 2024 pour renforcer l'attractivité du collège. « *Après une période difficile et grâce à la mobilisation de toute l'équipe, nous avons retrouvé un climat apaisé* », assure le principal.

## « Les jeunes ne se croisent plus »

Tous les experts s'accordent : sans la politique d'éducation prioritaire, la situation serait encore pire pour ces établissements paupérisés. Néanmoins, ces moyens supplémentaires n'arrivent pas ou plus à tout compenser. « *Les mécanismes de ségrégation scolaire nuisent au niveau scolaire des collégiens les plus défavorisés* », pointe Youssef Souidi, chercheur postdoctorant au CNRS et à l'université Paris-Dauphine, auteur de *Vers la sécession scolaire* (Fayard, 232 pages, 20 euros, à paraître le 10 avril).

Ce panorama remet en débat, selon lui, la nécessité d'une politique de mixité sociale au sein des établissements scolaires, dont les ministres de l'éducation qui se sont succédé ne parlent plus depuis le départ de Pap Ndiaye en juin 2023. *« Il existe deux types de collèges dit ghettos : ceux qui se situent dans des quartiers défavorisés et pour lesquels il n'y a pas de mixité sociale aux alentours et ceux qui le deviennent en raison de choix de carte scolaire ou de fuite vers le privé »*, analyse Youssef Souidi. Ainsi, 90 000 collégiens sont scolarisés dans un établissement socialement très défavorisé situé à moins de quinze minutes à pied d'un collège socialement favorisé. Dans la plupart des cas, ces situations mêlent enseignement public et privé, selon le chercheur.

Le sociologue François Dubet, auteur avec l'ancienne ministre de l'éducation socialiste Najat Vallaud-Belkacem de l'ouvrage *Le Ghetto scolaire* (Seuil, 144 pages, 12,90 euros), plaide aussi pour une politique nationale volontariste en matière de mixité, dont les modalités seraient à décliner localement. Parmi elles, l'ouvrage évoque la fermeture de 100 collèges ghettos ou la contribution plus forte de l'enseignement privé. Le chercheur souligne les dangers de cette « école du tri » en plein essor : *« Tandis que la mixité sociale a progressé en moyenne, les établissements sont plus ségrégués qu'auparavant aux deux extrémités de l'échelle sociale. Les élèves de ces collèges ne vivent plus la même réalité. Au-delà du niveau scolaire, nous sommes face à un défi démocratique majeur : les jeunes ne se croisent plus. »*

Après les polémiques autour de la scolarisation des enfants de l'éphémère ministre de l'éducation Amélie Oudéa-Castéra dans le très huppé collège privé Stanislas à Paris, après le « choc des savoirs » conçu par Gabriel Attal en partie pour permettre aux meilleurs élèves de « s'envoler », le monde éducatif s'interroge : Nicole Belloubet, ministre de l'éducation venue des rangs de la gauche, s'emparera-t-elle de ce levier de la mixité ?

Sylvie Lecherbonnier et Manon Romain

Contribuer Réutiliser ce contenu